



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 84042

Texte de la question

M. Franck Gilard rappelle à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes qu'un rapport de la Cour des comptes a posé plusieurs recommandations sur les relations entre l'assurance maladie et les professions libérales de santé et notamment à travers les accords conventionnels. Notamment avait été soumis l'idée de mettre en place un pilotage national pour valider les orientations stratégiques des politiques conventionnelles, de mieux suivre l'exécution des politiques publiques dans ce domaine et surtout de mieux articuler les acteurs de la santé au niveau national. Il souhaite donc connaître les orientations prises par le ministère en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Franck Gilard](#)

Circonscription : Eure (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84042

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5073

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)